

## Conseil communal du 26 octobre 2017

### Interpellation citoyenne relative au projet de ré-aménagement du square Jacques Franck

**Mme Béatrice Alfonso** : Je vous remercie de nous recevoir. M. Pierre Lhoas n'a pu venir et vous prie de l'excuser.

Qui sommes-nous ? Nous sommes des habitants de ce quartier, tous deux architectes, soucieux de la qualité de vie et des espaces publics de notre quartier.

Le square Jacques Franck offre un énorme potentiel mais a beaucoup de besoins.

Notre quartier est l'un des plus densément peuplés de Bruxelles. Il y a énormément d'habitants sur peu d'espace et la population est très diversifiée. Notre quartier est vivant.

Le square Jacques Franck, c'est 10.000m<sup>2</sup> d'espace public, 5.000 habitants et des milliers de passants.

Le projet constitue un grand défi. Il s'élève à 3.122.000 euros. Cela fait dix ans qu'on l'attend.

Une occasion manquée. Le projet visait quatre objectifs. Nous allons vous expliquer pourquoi, selon nous, on ne les atteint pas.

Le premier objectif était de créer un espace vert.

Pour créer un espace vert, 54 arbres en bonne santé ont été abattus ; 78 seront replantés : étonnante gestion !

Pour créer un espace vert, la plus grande partie du sol encore en terre sera bétonnée.

Au pied des arbres, il y aura des fosses plantées de gazon. Ces fosses seront placées de telle manière que traverser le square sera difficile sans passer au travers. Sous les arbres, le gazon piétiné aura du mal à pousser.

Les arbres existants qui seront conservés mourront d'ici cinq ans. Recouvrir le sol de dalles de béton alors que, depuis quarante ans, ils vivent dans de la terre, c'est les asphyxier. Je vous invite à lire ce qui figure en annexe du papier distribué.

Le second objectif visait à favoriser la convivialité intergénérationnelle et le vivre-ensemble.

Que fera-t-on dans cet espace à part jouer au foot, faire de la trottinette ou s'asseoir sur un banc, pas trop longtemps d'ailleurs car on aura rapidement mal aux fesses et au dos ?

Que nous propose ce projet ?

Un long muret courbe sur lequel on peut s'asseoir. Quelques bancs éparpillés ça et là, dans une configuration du chacun pour soi. Toutes les assises seront en dur, en pierre ou en béton, sans dossier, inconfortables.

Le terrain de sport existant sera rénové et réduit d'un tiers de sa surface.

Aucun autre mobilier ou équipement n'est prévu, ni sur le square ni à la sortie des écoles et crèches présentes autour du square.

Il y a actuellement, sur le square, beaucoup d'adolescents et de jeunes adultes qui intimident un grand nombre d'habitants qui n'osent plus s'y rendre. C'est un gros problème. Nous ne comprenons pas comment cet aménagement favorisera l'appropriation de l'espace par tous les habitants ou les rencontres afin d'améliorer la cohésion sociale du quartier.

Le troisième objectif du projet était d'améliorer les entrées des tours et leur connexion avec le square.

Les deux tours souffrent en effet actuellement d'un rapport à l'espace public assez problématique : les entrées sont peu visibles, les pieds des immeubles présentent des façades aveugles, entourées d'espaces de qualité médiocre.

Le projet, pour nous, ne résout aucun de ces problèmes. On place des arbres devant les immeubles et les entrées. Celles-ci seront simplement signalées. Leurs dimensions sont très réduites et leur spatialité très pauvre. La proposition n'est absolument pas à l'échelle des tours (et du nombre d'occupants) et ne change en rien la qualité symbolique des entrées.

Il y aura, tout autour des tours, une sorte de couloir qui donnera accès aux portes de service et créera des espaces sans intérêt, des zones indistinctes et toujours envahies de saletés. Le projet ne fait que mettre les tours en retrait de l'espace public avec une bande végétale mais on ne crée pas de relations entre les bâtiments et le square.

Le quatrième objectif visait à favoriser la mobilité douce.

Le square deviendra semi-piétonnier. Le parking, qui est situé sur un côté de la tour, ira de l'autre côté, il sera déplacé dégageant ainsi de l'espace. La rue Vlogaert pourra être fermée aux voitures par des bandes amovibles bien que pour le moment on ait décidé de la laisser accessible.

Une boucle Kiss&Ride sera installée devant la nouvelle crèche, rue Vlogaert. Pourtant peu d'enfants sont amenés à l'école en voiture et on s'imagine mal des bébés embrasser leurs parents avant de ramper jusqu'à la crèche.

Cette boucle Kiss&Ride monopolise 1.700 m<sup>2</sup> de surface, soit un quart de la surface piétonne située entre les deux tours sera voué à la voiture, empêchant tout autre usage de cet espace.

Il y a des zones qui nous semblent dangereuses pour les piétons. En sortant des immeubles rue Vlogaert, on débouchera immédiatement sur la voirie où circulent les voitures sans passer par un trottoir. Quand l'on sortira de sa voiture garée sur le nouveau parking, il faudra parfois marcher 20m avant de trouver un trottoir, une haie autour du parking empêchant d'accéder au trottoir autrement.

Le trottoir entre la place des Héros et le square sera fortement réduit, exactement là où les parents attendent leurs enfants à la sortie de l'école. Cela ne favorisera ni la sécurité ni non plus le lien entre cette belle place située le long de l'école, déjà peu investie, et le square.

La rue Fontainas va être déviée et deviendra sans issue ; l'entrée voiture depuis la Petite Ceinture via la rue César de Paepe sera rouverte. Les 1.400m<sup>2</sup> ainsi dégagés donneront le jour à un aménagement peu qualitatif. Ce sera un lieu de passage, c'est tout.

La chaussée de Forest, qui est parcourue, chaque jour, par des centaines et des centaines de personnes, sera entièrement rénovée depuis la Petite Ceinture jusqu'à la place de Bethléem. Aucun aménagement particulier n'est prévu pour mieux accueillir ce flux piétonnier. Quelques casse-vitesse et des logos pour vélos dessinés au sol sont les seuls outils utilisés pour favoriser la circulation piétonne et cycliste, donc la mobilité douce.

Un très grand nombre de places de parking sera supprimé, ce qui va augmenter le parking sauvage et pas grand-chose n'est mis en place pour l'empêcher.

Bien sûr, le chantier a commencé mais nous estimons qu'il est encore possible d'agir sur certains points.

Nous vous demandons de ne pas condamner les arbres existants en laissant de la terre sous la surface de leur couronne.

Nous vous demandons de vraies plantations et non du gazon qui se transformera en boue.

Nous vous demandons des équipements qui favorisent l'appropriation de l'espace par tous les habitants ; des jeux pour enfants sont réclamés à cor et à cri.

Nous vous demandons des bancs confortables avec un dossier et placés de manière conviviale.

Nous vous demandons la suppression de la boucle Kiss&Ride.

Nous demandons la fermeture de la rue Vlogaert à la circulation durant le week-end.

Nous demandons que les trottoirs soient élargis au niveau des entrées de garage chaussée de Forest.

Nous demandons que le square soit régulièrement investi par des activités culturelles, sportives, ludiques, artistiques, etc. en partenariat avec les associations, les centres culturels, etc.

En conclusion, les objectifs du projet, mis en place dans le cadre du contrat de quartier et appuyés par la commune de Saint-Gilles nous paraissent peu ou mal rencontrés au vu de l'énorme potentialité des espaces existants et des besoins criants du quartier. Ceci nous est difficile à accepter.

Nous vous demandons d'instaurer un dialogue ou d'organiser une rencontre avec les habitants autour des points que nous vous proposons d'améliorer.

D'autres habitants sont également inquiets et nous font part de leur impression.

Leur parole nous servira de conclusion.

**M. François Deppe** : Je prends la parole au nom de nombreux habitants du quartier qui s'interrogent effectivement sur la qualité du projet.

On se réjouit de l'investissement public important consacré à cet espace ainsi que du démarrage des travaux.

Dix ans après la consultation des habitants et la conception du projet, les habitants ont changé, de même que la manière de penser l'espace public.

L'aménagement proposé pour le square et ses abords pose question à plusieurs niveaux, notamment sur la sécurité.

La rue Vlogaert sera de plain pied, sans trottoir. Les enfants qui sortent des immeubles et les utilisateurs de l'espace du square Jacques Franck ou les parents qui attendent leurs enfants devant l'école ne seront pas à l'abri des chauffards, assez nombreux dans la zone.

De plus, la rue devient en ligne droite, sans chicane, sans casse-vitesse. C'est une réelle préoccupation.

Sur le plan de la mobilité, fermer la rue Fontainas nous semble aberrant. Comme nous le constatons déjà avec les travaux, des embouteillages se forment assez loin en amont et les 78 plantations ne suffiront probablement pas à absorber tout ça.

Quant à la convivialité, je pense que c'est un espace qui doit être dévolu à la rencontre et, pour l'instant, on a un peu le sentiment que c'est l'inverse avec les pierres tombales qui ont été proposées comme bancs.

Ne faisons pas du square une occasion manquée. Nous sommes demandeurs d'une rencontre avec la commune et nous aimerions que vous nous souteniez et nous accompagniez dans nos démarches auprès de Beliris.

**M. le président** : La parole est à Mme Marcus.

**Mme Cathy Marcus, échevine des Espaces publics – LB** : Je risque d'être un peu longue mais je souhaiterais commencer par rappeler que le projet de réaménagement du square Jacques Franck a fait l'objet de plusieurs initiatives en vue de stimuler la participation citoyenne. Dans le cadre du contrat de quartier « Midi-Fontainas », la commune a chargé un « facilitateur à la participation », qui a pris toute une série d'initiatives : visite du quartier avec les habitants, forum réunissant des personnes-relais, animations sur le square, etc. Une multitude d'activités ont été organisées à l'époque.

La commune a aussi organisé des permanences à l'antenne de quartier et a chargé le CAFA de mener des enquêtes de terrain afin de récolter l'avis des riverains. Nous avons également engagé un fonctionnaire qui a monté un projet de participation avec des enfants de l'école Ulenspiegel et leurs parents, qui ont eu l'occasion de partager leur travail avec les architectes désignés par Beliris.

Ces actions de participation ont alimenté le travail des architectes qui ont présenté aux habitants du quartier un avant-projet en mars 2011. Nous sommes tout à fait conscients, et nous l'avons dit à plusieurs reprises, que ce travail avec les habitants autour d'un projet commun est ancien. Je ne vais pas revenir sur les raisons pour lesquelles il existe un décalage dans le temps entre la conception et la réalisation effective de ce projet, mais je tiens quand même à rappeler que Beliris n'a pas fait ce travail tout seul dans son coin. La participation a été réelle, longue et concrète.

Dès le départ, la commune était tout à fait consciente qu'il fallait associer les habitants à la conception de ce projet dans ce quartier très particulier de notre commune. Elle a même été au-delà de ce que prévoit la législation sur les contrats de quartier et les permis d'urbanisme en désignant une personne extérieure à la commune pour justement faciliter l'ensemble de ces réunions et de ces contacts.

L'enquête publique, quant à elle, a eu lieu en décembre 2014. Je ne sais pas si vous habitez dans le quartier au moment de l'enquête publique et je suis tout à fait consciente que de nouveaux habitants s'y sont installés depuis lors. Mais je sais aussi que beaucoup

d'habitants y résident depuis longtemps et attendaient avec impatience le démarrage de ce chantier et s'en réjouissent.

Ceci étant, consciente que la conception de ce projet avec les habitants datait un peu, avec le Collège, j'ai décidé d'organiser des rencontres avec ceux qui se sont manifestés ces derniers mois. Le bourgmestre lui-même a rencontré une délégation d'habitants il y a plusieurs mois, et des contacts ont eu lieu avec nos services ; une présentation informelle avec Beliris a été organisée au mois de juillet à l'Hôtel de Ville, à laquelle je pense que vous avez assisté, madame Alonso. Beliris a encore fait une présentation aux habitants du quartier au début du mois de septembre. Sont ressortis de ces multiples rencontres des points d'amélioration du projet. J'en profite d'ailleurs pour remercier les habitants qui se sont manifestés à cette occasion.

De manière générale, nous essayons d'intégrer les remarques constructives des habitants dans nos projets. En ce qui concerne le square Jacques Franck, nous vous l'avons rappelé à plusieurs reprises, nous sommes confrontés à une situation particulière dans la mesure où un permis a été délivré et un entrepreneur désigné via un marché public sur la base d'un cahier des charges précis. Certaines améliorations peuvent être apportées mais nous devons aussi fixer une limite et un cadre. La limite est simple et, en votre qualité d'architecte, vous pouvez facilement la comprendre : nous ne souhaitons pas stopper le chantier en cours. Or certaines de vos propositions nécessiteraient l'obtention d'un nouveau permis d'urbanisme, ce qui signifie l'arrêt pur et simple des travaux, ce qui décevrait de nombreux habitants, heureux de voir ce chantier démarrer. Nous ne prendrons pas la responsabilité de stopper ce chantier. Nous ne pensons pas que les habitants le souhaitent non plus.

Comme nous l'avons déjà fait ces derniers mois, nous sommes disposés à organiser des moments d'échanges avec des représentants des habitants en vue de déterminer ce qu'il est encore possible d'améliorer à ce stade. Nous n'avons pas de problème avec ça mais nous savons aussi d'expérience que les habitants parlent rarement d'une seule voix.

Par exemple, vous parlez dans votre interpellation du statut futur de la rue Fontainas. À la page 3 de votre texte, vous dites craindre une augmentation du trafic de transit, tandis qu'à la page 5, vous déclarez souhaiter que le trafic de transit puisse perdurer. Ces propositions sont inconciliables. Gérer l'espace public est difficile.

Vous parlez du terrain de sport. Des habitants nous sollicitent pour qu'on interdise l'accès au terrain de sport en soirée par crainte de nuisances. Par contre, les jeunes que nous avons consultés souhaitent le maintenir, veulent un éclairage pour jouer le plus longtemps possible.

Tout ça pour vous dire que, dès que l'on touche à l'espace public, les choses ne sont pas simples. Pour ce qui est du terrain de sport, nous avons, encore récemment, accepté quelques changements. Les grillages ont été améliorés pour ne pas faire de bruit – on a eu une réunion sur ce sujet il y a peu de temps. De hautes grilles seront placées derrière chaque but, mais nous avons prévu un bastingage, où l'on pourra s'appuyer pour participer au jeu. Ce n'est pas le cas actuellement puisque, pour l'instant, les espaces sont enfermés dans des cages.

Voilà des exemples qui prouvent que nous écoutons encore les demandes des habitants et modifions le projet chaque fois que nous pouvons apporter des améliorations.

Nous sommes donc d'accord pour voir plus en détail, dans les tous prochains jours, avec des représentants des habitants ce qu'il est encore possible d'améliorer à ce stade mais dans un cadre déterminé, tout en ne stoppant pas évidemment le chantier.

J'ai par ailleurs pu constater, lors de la présentation publique du mois de septembre, que certaines interventions, qui s'avéraient très pointues en architecture, avaient agacé d'autres habitants qui ne se retrouvaient pas dans ces critiques. J'ai même entendu une personne qui ne trouvait pas normal qu'on n'ait pas encore enlevé un arbre qui se trouvait devant chez lui ! C'est très difficile.

Le projet a rencontré un maximum de demandes et je voudrais maintenant passer à l'examen de vos propositions d'amélioration.

Tout d'abord, il y a des remarques qui ont déjà été intégrées par Beliris, à notre demande, notamment l'élargissement de 3m du trottoir devant l'école, rue Vlogaert. Nous avons aussi intégré des armoires électriques pour faciliter l'organisation d'animations sur le square. Nous sommes en négociation avec Beliris pour remplacer les bancs – point qui paraît décisif dans vos interventions – par d'autres bancs en bois munis d'accoudoirs et de dossiers, comme dans le parc Germeau, qui est la première étape dans la poursuite de ce chantier qui va considérablement améliorer ce quartier.

Nous avons aussi prévu l'installation de bornes escamotables automatiques qui permettront de gérer les espaces en fonction des besoins.

La commune a aussi proposé d'installer dans un second temps une petite plaine de jeux supplémentaire.

Nous avons inauguré le parc Germeau et nous sommes sensibles à la demande de fournir des jeux complémentaires aux enfants et aux familles.

Il y a une série d'autres propositions qui nécessitent des rencontres avec nos services internes et Beliris. C'est très compliqué dans le cadre d'une interpellation citoyenne de vous répondre point par point. Il faut que nous organisions prochainement une rencontre qui nous

permettrait, dans un cadre défini, sans arrêter le chantier, de tenter de répondre à un maximum de vos demandes.

Je tiens enfin à vous signaler que votre demande d'élargir les trottoirs à l'entrée des garages privés de la chaussée de Forest serait très difficile à réaliser car il faudrait que cela corresponde à ce qui se fait dans toute la commune. Or ce n'est pas la politique en vigueur aujourd'hui car cela réduit les places de parking – ce dont vous avez également parlé dans votre interpellation – et cela aurait des répercussions inégales sur le territoire communal.

Le Kiss&Ride pour la crèche a aussi été conçu pour permettre aux camions d'effectuer des manœuvres – puisqu'il y aura là la promotion sociale, la sortie du service communal de la propreté, ainsi que l'accès au square Jacques Franck, aux deux tours et aux logements du square Vlogaert pour lesquels il faut prévoir des déménagements et des emménagements. Tout a été pensé de manière globale.

Mme de Cannière, la responsable du service, est présente. Elle est à votre disposition, moi aussi, ainsi que Beliris. Nous pouvons avoir une réunion dans un délai rapproché.

**M. le président** : La parole est à M. Maron.

**M. Alain Maron, conseiller communal – chef de groupe Ecolo-Groen** : Je remercie les habitants pour cette interpellation citoyenne. Comme vous l'avez dit, c'est un très vieux projet. On se souvient des discussions et des présentations qui se sont déroulées dans le cadre du contrat de quartier, dont le réaménagement de toute la chaussée de Forest et de cet espace-là devait être un projet-phare.

Au départ les ambitions étaient grandes tant de votre part que de la commission de quartier (ou de la commission locale de développement intégré (CLDI) à l'époque). Des fonctions devaient notamment être installées sur la place ; il était question de créer des locaux pour des asbl, etc. Cela devait renforcer le contrôle social et amener de la vie dans le quartier. Cela s'articulait avec le réaménagement du Delhaize en face, etc.

Tout cela a disparu au fil du temps à tel point qu'on ne peut plus lire le projet. Autant on pouvait comprendre les intentions du projet au départ, autant ici on ne voit pas très bien – y compris sur votre flyer – ce qu'il est question de faire. Il est question de faire du réaménagement et de moderniser, mais il n'y a pas une idée dans le projet ou du moins on ne la décèle pas. Peut-être allez-vous nous l'expliquer ou l'explicitier mais, à part rénover et gérer, il n'y a pas une idée fondamentale. Il y en a une peut-être, mais qui n'aurait pas été

incompatible avec ce qui était prévu précédemment, c'est de mieux relier le parc de la Porte de Hal, d'avoir des connexions piétonnes plus aisées avec le parc de la Porte de Hal.

Sur ce point précisément, nous avons les plus grandes inquiétudes quant au flux de la circulation automobile. Il est en effet question de supprimer un certain nombre de feux de signalisation. Actuellement les traversées piétonnes pour relier la chaussée de Forest et le parc de la Porte de Hal et au-delà le centre-ville, voire l'entrée du métro qui est au milieu du parc, sont déjà extrêmement complexes. C'est extrêmement compliqué, c'est mal fichu. De plus la coordination des feux est hallucinante, les traversées sont dangereuses et nous avons un peu peur que ce soit pire après parce qu'il n'y aura plus aucun feu et que le trafic automobile ne va pas diminuer à cet endroit.

Il y a encore un problème dont il n'a pas été question aujourd'hui mais dont on a parlé ces derniers mois, c'est la question de la friterie.

Vous nous aviez annoncé au mois de juin que la friterie serait déplacée le temps des travaux pour retrouver son emplacement ensuite. Ici, il n'est plus question de friterie et on apprend qu'elle va déménager on ne sait trop où.

Vous nous dites que vous ne pouvez plus rien changer au projet mais j'imagine que la friterie devait bien trouver sa place sur les plans ou du moins son emplacement. Il y a donc encore eu une modification de ces plans entre juin et juillet. Pourtant le permis a été attribué avant. Je ne sais pas comment à permis égal vous pouvez faire apparaître et disparaître une friterie. On aimerait bien savoir pourquoi finalement cette friterie disparaît alors qu'elle était bel et bien prévue et que nous imaginons que votre permis d'urbanisme intègre bien cet emplacement.

Nous avons une question complémentaire sur le Kiss&Ride. S'il s'agit d'un simple Kiss&Ride, c'est absurde. Quand on amène son enfant à la crèche, il faut compter au moins dix minutes pour descendre du véhicule, le monter, l'installer et reprendre sa voiture... Avez-vous prévu de vraies places de parking parce qu'apparemment cela ne figure pas sur les plans ?

Je comprends que vous aménagiez des possibilités pour que les pompiers et des camions de déménagement ou des élévateurs accèdent aux tours Fontainas. C'est normal et c'est indispensable. Mais cela n'a rien à voir avec le Kiss&Ride qui n'est pas du côté des tours. Il est de l'autre côté, il vient mordre sur le terrain de sport. Nous aimerions donc plus de précision sur ce point également.

Enfin, vous dites qu'il y a eu beaucoup d'informations et de participation même si tout cela est un peu daté. Nous l'entendons néanmoins quand on voit la mobilisation et l'effroi

d'un certain nombre de personnes quand il y a eu l'abattage des arbres, cela signifie que l'information n'a pas circulé correctement puisque nombre d'habitants ont découvert qu'on allait abattre les arbres au moment où on les abattait. Je ne sais pas pourquoi mais visiblement nombre d'habitants directement concernés, qui résident aux abords les plus directs, ne savaient pas qu'un matin à leur réveil des gens munis de tronçonneuses abattraient des arbres. Pour nous, cela prouve qu'il a dû y avoir un déficit de communication.

**M. le président** : La parole est à M. Henderick.

**M. Vincent Henderick, conseiller communal – chef de groupe cdH** : Je remercie également les auteurs pour leur interpellation.

Ce dossier me fait un peu penser à ce que nous avons connu avec le Parvis.

Les problèmes identifiés par les habitants du square Jacques Franck sont assez similaires, c'est-à-dire une vision urbanistique et architecturale très dogmatique et très carrée de la part du Collège, avec une volonté de minéralisation de l'espace public. L'exemple du Parvis a montré que c'est une erreur.

J'espère que la poursuite du chantier au square Jacques Franck permettra d'aller dans une direction contraire. J'ai entendu dans le chef des auteurs de l'interpellation un certain nombre de propositions. J'ai aussi entendu dans le chef de Mme l'échevine une volonté de rencontrer les représentants des habitants pour essayer d'amender le projet ou, en tout cas, de répondre à certaines idées émises. Je ne peux que vous encourager à aller dans ce sens car de bonnes idées ont été émises, notamment celle de réserver l'espace le week-end ou la création de plaine de jeux pour les plus petits. Cela me paraît constructif, de même que les demandes de meilleure sécurisation des voiries. J'entends de la part du Collège une volonté d'aller dans ce sens et de la part des habitants une volonté de faire évoluer le projet dans une dimension plus humaine que ce qu'il est aujourd'hui. Je ne peux que vous encourager à entamer le dialogue.

**M. le président** : La parole est à Mme Alfonso.

**Mme Béatrice Alfonso** : Je vous remercie pour votre réponse. Nous sommes heureux d'apprendre que des changements ont déjà été opérés à la suite de nos interpellations par courrier. Nous n'étions pas au courant puisque nous n'avons même pas reçu un accusé de réception.

Il ne faut pas confondre réunion d'informations et rencontre avec les habitants susceptible d'influencer le projet. Ce n'est pas la même chose.

Il y a eu effectivement des concertations avec les riverains à l'époque du contrat de quartier mais le projet a évolué ensuite et, là, il n'y a plus eu d'échanges avec les habitants.

Je voudrais préciser que l'élargissement de trottoir sur la chaussée de Forest ne vise pas à supprimer des places de parking. L'intention est plutôt de suggérer un changement de revêtement. Opter pour un revêtement de trottoir de préférence à un revêtement de route permet d'éviter plus facilement le parking sauvage. L'idée n'est pas du tout d'enlever des places de parking.

Nous sommes ravis d'entendre votre réponse favorable à notre demande. On attend une proposition de date pour se rencontrer.

**Mme Cathy Marcus, échevine des Espaces publics – LB :** Nous allons vous proposer une série de dates pour trouver un moment qui convienne à tout le monde.

Je voudrais revenir sur quelques remarques. Un des axes majeurs de ce projet était justement le lien entre le parc de la Porte de Hal, le parc Germeau et la verdurisation du square Jacques Franck. L'idée était de faire un semi-piétonnier et de tracer une circulation piétonne plus agréable et plus verte jusqu'à la Porte de Hal. Cela je pense que nous l'avons vraiment obtenu. Si vous regardez le projet, vous verrez que quand vous arrivez sur la Petite Ceinture, face à l'avenue Jean Volders, il y a une énorme déviation ; il n'y a plus cette capacité d'aller tout droit, il y a un espace vert important qui va fortement réduire le lien avec la Porte de Hal. S'ajoute à ça, nous en avons tenu compte, l'arrivée du « ring piéton et cycliste », qui est un projet régional, qui viendra également fortement diminuer la pression automobile, car il va réduire terriblement les distances entre les deux zones de terre, entre le square Jacques Franck d'un côté et le parc. Tout cela a été réfléchi dans son ensemble pour assurer une mobilité douce.

**M. Alain Maron, conseiller communal – chef de groupe Ecolo-Groen :** Ce projet-là n'est pas intégré dans les plans encore ?

**Mme Cathy Marcus, échevine des Espaces publics – LB :** Il a été réfléchi avec le cabinet Smet...

**M. Alain Maron, conseiller communal – chef de groupe Ecolo-Groen :** J'entends bien mais il n'est pas encore intégré dans les plans ?

**Mme Cathy Marcus, échevine des Espaces publics – LB :** Non, pas encore.. Mais il va avoir cet effet.

**M. Alain Maron, conseiller communal – chef de groupe Ecolo-Groen :** Mais vous supprimez le feu de signalisation ?

**Mme Cathy Marcus, échevine des Espaces publics – LB :** Oui, il n’y aura plus de feu.

**M. Alain Maron, conseiller communal – chef de groupe Ecolo-Groen :** Pour l’instant, la seule chose qui permet de ralentir le flux automobile et qui permet aux piétons de traverser, ce sont les feux de signalisation. Si vous les supprimez, il y aura des voitures tout le temps. À certaines heures, le flux est ininterrompu. Il faudrait au moins que vous réfléchissiez à cela...

**Mme Cathy Marcus, échevine des Espaces publics – LB :** On en discutera avec le cabinet Smet.

**M. Alain Maron, conseiller communal – chef de groupe Ecolo-Groen :** Et la traversée entre la Porte de Hal et la chaussée de Forest sera encore plus difficile...

**Mme Cathy Marcus, échevine des Espaces publics – LB :** On va réfléchir à cela.

**M. Alain Maron, conseiller communal – chef de groupe Ecolo-Groen :** Vous avez vraiment intérêt à le faire sinon cela va être extrêmement dangereux.

**Mme Cathy Marcus, échevine des Espaces publics – LB :** En ce qui concerne la friterie, comme vous le savez nous avons prévu un espace constructible. Il a été question de voir s’il n’était pas possible de la déplacer, mais sur le permis l’espace était dessiné. Pour l’instant, nous avons installé tous les raccordements qui permettront de décider d’un espace constructible à affecter à un projet, de friterie éventuellement, et à réfléchir aussi à la demande qui a été faite d’apporter sur ce square d’autres types de choses, comme une guinguette par exemple, qui vont faire vivre le square.

**M. Alain Maron, conseiller communal – chef de groupe Ecolo-Groen :** Vous êtes en train de nous dire que la friterie va revenir à cet endroit ?

**Mme Cathy Marcus, échevine des Espaces publics – LB :** Nous avons prévu l'espace constructible sur le plan. Et nous avons implanté dans le sol tout ce qui est nécessaire pour construire un espace constructible.

Nous allons consulter la population et voir ce que l'on va faire. Certains citoyens demandaient d'y installer plutôt une guinguette et d'autres types d'activités. Le projet de friterie nous intéresse néanmoins. Nous en sommes au stade où nous allons consulter et revenir avec des propositions.

**M. Alain Maron, conseiller communal – chef de groupe Ecolo-Groen :** Une guinguette n'occupe pas le même espace qu'une friterie !

**Mme Cathy Marcus, échevine des Espaces publics – LB :** Si c'est un espace constructible qui permettra d'y développer une activité.

**M. le président :** La parole est à M. Deppe pour une réplique.

**M. François Deppe :** Au nom des habitants que je représente, je vous remercie pour cette proposition de concertation.

Je voulais encore relever un point que nous n'avons pas eu l'occasion d'évoquer, à savoir celui du parking du Carrefour. Il a été plusieurs fois question de discuter avec le gérant. Se garer dans le quartier est extrêmement difficile et ce serait une bonne solution. Il y a des gens qui se garent sur les trottoirs et un peu n'importe où.

**M. le président :** Je remercie tous les intervenants. .